

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Weyer

Prénom : Julien

Institution ou entreprise :

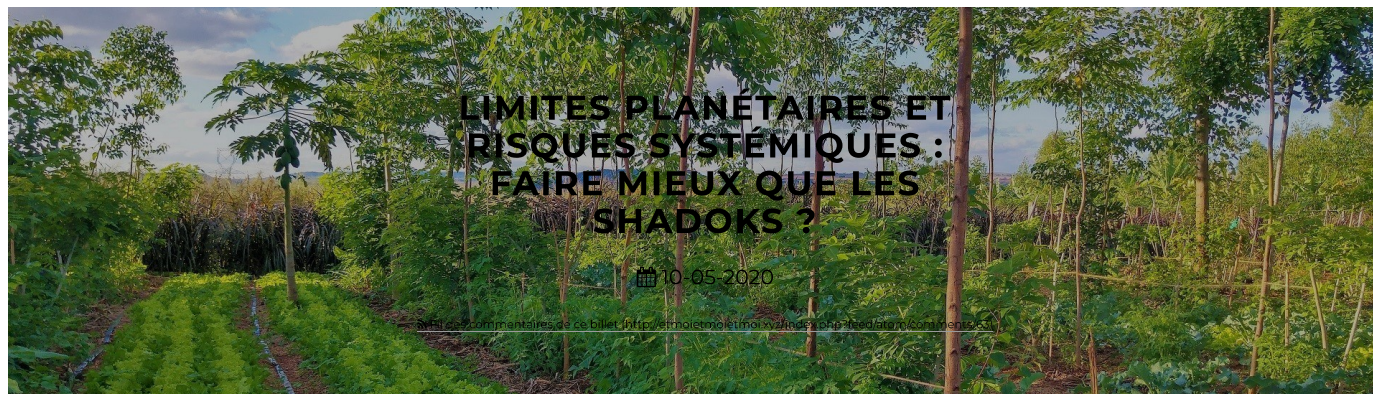
Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : Limites planétaires et risques systémiques : faire mieux que les Shadoks ?

Résumé de votre contribution :

Les dégradations de l'environnement liées aux activités humaines appellent une transformation profonde de la quasi-totalité des sociétés actuelles. Une multitude de plans, stratégies et actions de « développement durable » ont été mis en œuvre de longue date, à toutes les échelles. Les nouvelles propositions sont innombrables. Mais même dans un domaine crucial comme l'agriculture, obtenir des résultats à la hauteur des besoins apparaît loin d'être acquis. Sur des questions se situant à des niveaux maximum en termes d'enjeux pour l'humanité, de complexité, de conflictualité... dans un contexte de crise économique et sociale majeure et de grande incertitude, faire mieux que les Shadoks suppose de mieux traiter trois préalables, trois évidences, des portes déjà bien ouvertes mais pas encore assez : la définition des priorités et l'adéquation entre objectifs et moyens Une information à la fois accessible, complète, diverse, rigoureuse et éclairante L'indispensable participation citoyenne.



Les dégradations de l'environnement liées aux activités humaines appellent une transformation profonde de la quasi-totalité des sociétés actuelles. Une multitude de plans, stratégies et actions de « développement durable » ont été mis en œuvre de longue date, à toutes les échelles. Les nouvelles propositions sont innombrables. Mais même dans un domaine crucial comme l'agriculture, obtenir des résultats à la hauteur des besoins apparaît loin d'être acquis.

Sur des questions se situant à des niveaux maximum en termes d'enjeu pour l'humanité, de complexité, de conflictualité... dans un contexte de crise économique et sociale majeure et de grande incertitude, faire mieux que les Shadoks suppose de mieux traiter trois préalables, trois évidences, des portes déjà bien ouvertes mais pas encore assez :

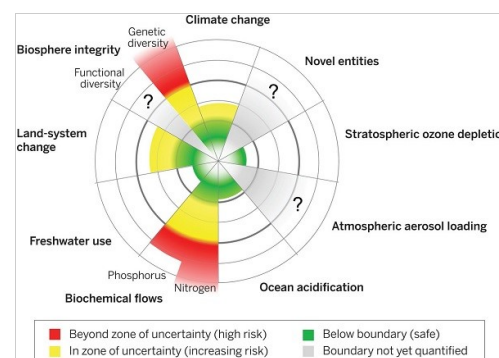
1. La définition des priorités et l'adéquation entre objectifs et moyens
2. Une information à la fois accessible, complète, diverse, rigoureuse et éclairante
3. L'indispensable participation citoyenne

Le saviez-vous ? Les Shadoks ont connu la fin de leur monde (<https://www.youtube.com/watch?v=PR3GzwYONRU>). Une fin brutale, dont les causes sont confuses. Des envahisseurs belliqueux mais aussi parce que « encore une fois, les Shadoks avaient tout fait rater ». Ces pauvres êtres semblent n'avoir eu aucune possibilité ni d'infléchir leur destin, ni même de bien comprendre ce qui leur arrivait. Pas assez intelligents, contrairement à leurs voisins de la planète Gibi.

Pour ce qui concerne la Terre, si l'Apocalypse n'est pas attendue pour demain, de sombres perspectives amènent à s'interroger : l'humanité basculera-t-elle plutôt côté Shadok ou Gibi ?

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, UN BREF RAPPEL : NEUF « LIMITES PLANÉTAIRES » DONT QUATRE EN DÉPASSEMENT

Ces limites ont été identifiées et proposées en 2009 par une équipe internationale de 26 chercheurs. En 2015 une actualisation a ajouté une dixième limite, et a relevé un quatrième dépassement de limite. Pour la première fois en 2019, le rapport sur l'état de l'environnement en France (https://ree.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/9782111570573_lenvironnementenfrance_edition2019_rapportdesynthese_v24_web_light.pdf) recourt à ce concept en comparant la situation mondiale à la situation nationale.



remarque : sur ce radar, le changement climatique est évalué à l'instant t et non en termes de trajectoire probable

Si le changement climatique lié aux gaz à effet de serre émis par les activités humaines est désormais très largement connu, sa perception dans l'opinion publique reste assez diverse, nous y reviendrons. Malgré l'abondance d'informations disponibles, il reste utile de souligner :

- o l'inertie climatique : nous constaterons toujours avec quelques décennies de retard les conséquences des émissions instantanées de gaz à effet de serre ;
- o les risques d'emballement liés aux boucles de rétroaction (Proceedings of the National Academy of Sciences (<https://www.pnas.org/content/115/33/8252>) (PNAS), août 2018) ;
- o l'impact de la rapidité du réchauffement sur la capacité d'adaptation des écosystèmes (animaux et végétaux)
- o le caractère quasi-irréversible du phénomène ;
- o l'extrême gravité d'un réchauffement global supérieur à 2°C qui est la trajectoire sur laquelle nous nous situons pour le moment.

Voir les rapports du GIEC (<https://www.ipcc.ch/>) (Groupe International d'Experts sur le Climat) sur ce sujet. Rappelons au passage que :

- o la baisse des gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'a pas réellement commencé à l'échelle mondiale, la seule échelle qui compte réellement (baisse probable mais bien involontaire en 2020, et tout juste l'éventuel début d'une stabilisation en 2019 (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/co2-2019-sera-t-elle-lannee-du-pic-des-emissions-mondiales-1170895>) ;
- o elle devrait être menée au rythme de 7,6% par an de 2020 à 2030 pour atteindre l'objectif de +1,5°C fixé par l'accord de Paris de 2015 (-4% pour un objectif à 2°C, celui de 1,5°C étant de plus en plus considéré comme déjà perdu) ;

- o la **part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial reste infime** (la transition énergétique à l'échelle planétaire n'existe pas à ce jour) ;
- o que « loin d'être alarmistes, les prévisions des précédents rapports du GIEC sont, au contraire, restées prudentes sur l'évolution de certains aspects du climat » (Le Monde, 23/10/2019 (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/10/23/rechauffement-climatique-comment-la-realite-a-pris-la-science-de-vitesse_6016624_4355770.html)).

Quant à la chute de la biodiversité, si elle aussi a acquis une certaine visibilité, la prise de conscience de la menace est-elle suffisante ? (Le Monde (https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/09/l-effondrement-de-la-vie-sous-nos-latitudes-reste-largement-sous-le-radar-mediatique_6018609_3232.html), 9/11/2019 – Nature (<https://www.nature.com/articles/d41586-018-03891-1>), 27/3/2018). Quid d'une éventuelle disparition des insectes d'ici un siècle (<https://www.pollinis.org/publications/sixieme-extinction-de-masse-la-tragedie-silencieuse-qui-frappe-les-insectes/>), entraînant un « effondrement catastrophique de tous les écosystèmes naturels » ?

Parmi les autres limites, les changements d'affectation des sols (déforestation, artificialisation) et plus encore la perturbation du cycle de l'azote et du cycle du phosphore (dégradation des écosystèmes, épuisement de la ressource nécessaire à l'agriculture moderne...) se situent eux aussi aux niveaux de criticité les plus importants. Outre ces limites, la contrainte sur les ressources notamment métaux et minéraux ne peut être négligée (cf. par exemple note ADEME (<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/epuisement-metiaux-mineraux-fiche-technique.pdf>), juin 2017).

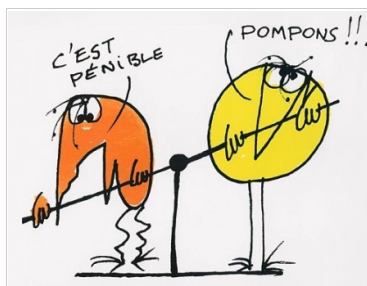
Les chercheurs ayant contribué à rassembler ces neuf limites admettent la part de flou dans leur démarche, dans la mesure où des seuils de rupture ne sont pas identifiables de façon précise. Ils ont donc complété la notion de limite par celles de frontière ou de borne, qui renvoient aux niveaux de risque que la société est prête à prendre. **Il reste que ces constats sont suffisamment documentés et les risques bien assez élevés pour appeler à une transformation profonde de la quasi-totalité des sociétés actuelles** et les amener à s'interroger sur leur modèle de développement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE VERSUS DÉCROISSANCE VOLONTAIRE : MATCH NUL CAR SANS OBJET ?

Bonne nouvelle ? D'après le Programme pour l'Environnement des Nations Unies, associer croissance de l'économie, du bien-être et décroissance des impacts environnementaux, c'est possible (World Resources Outlook (<https://www.resourcepanel.org/reports/global-resources-outlook>), 2019). L'étude « ZEN 2050 (<http://www.epe-asso.org/zen-2050-imaginer-et-construire-une-france-neutre-en-carbone-mai-2019/>) » (mai 2019, Entreprises pour l'Environnement) propose d'ailleurs une trajectoire vers France neutre en carbone, « compatible avec la croissance économique ». Et bien sûr, nombre de stratégies de « développement durable » misent sur le concept rassurant de « croissance verte ». **Mais cette heureuse perspective ne fait pas l'unanimité :**

- o Decoupling debunked (<https://eeb.org/library/decoupling-debunked/>) – Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability (European Environmental Bureau, 8/7/2019)
- o Qu'est-ce que l'équation de Kaya ? (<https://jancovici.com/changement-climatique/economie/quest-ce-que-lequation-de-kaya/>) (Jean-Marc Jancovici, 1/2/2014)
- o CO² ou PIB, il faut choisir (<https://www.youtube.com/watch?v=Vjkq8V5rVy0>) (Jean-Marc Jancovici, 29/8/2019)

A minima, l'énergie est un facteur clé de l'activité économique (How Dependent Is Growth From Primary Energy? (<http://www.usaee.org/usaee2014/submissions/Presentations/USAEE-Zkahraman.pdf>) (Cael Giraud & Zeynep Kahraman, 2014). Et de fait, **bien peu de pays voire aucun ne réussissent à associer indice de Développement Humain et Empreinte Ecologique satisfaisants, ou engager un découplage absolu entre croissance économique et impacts environnementaux** (Footprint Network (<http://data.footprintnetwork.org/#/sustainableDevelopment?cn=all&yr=2016&type=BCpc,EFCpc>), 2016).



A la différence de modèles climatiques établis à partir d'observations et dont la validité a déjà pu être constatée a posteriori, **les projections de découplage absolu reposent sur des paris qui sont pour le moment contredits par les faits.** Et sauf surprise, les innombrables « solutions » techniques envisagées (stockage du carbone, fusion nucléaire, généralisation des énergies dites renouvelables...), même prises dans leur ensemble, ne permettent pas de traiter les problèmes de façon suffisamment massive et rapide.

Les plus croissantistes d'entre nous devraient au minimum s'inquiéter des perspectives énergétiques puisque pour l'AIE (World Energy Outlook 2019 (<https://www.iea.org/newsroom/news/2019/november/world-energy-outlook-2019-highlights-deep-disparities-in-the-global-energy-system.html>)), « les renouvelables ne pourront pas satisfaire l'augmentation de la demande d'énergie dans le monde ». A la question : « Is the oil industry able to support a world that consumes 105 million barrels of oil per day in 2025? », une étude d'IFP Energies nouvelles (https://ogst.ifpenergiesnouvelles.fr/articles/ogst/full_html/2019/01/ogst190315/ogst190315.html) (2019) répond « pas sûr du tout ». Alors que la crise actuelle a entraîné une chute libre des cours du pétrole et saturation des capacités de stockage, une autre menace se fait jour : celle d'une perte de solvabilité des industries pétrolières et gazières et d'une **baïsse de leur capacité de production** par manque d'investissements.

Sans prise en compte réelle des « limites planétaires » et sans réduire la dépendance aux énergies fossiles, l'hypothèse d'une décroissance non pas choisie et pilotée mais subie, potentiellement brutale, apparaît de plus en plus probable. Dans ce contexte, les positions « illimitistes » ou « techno-solutionnistes », souvent portées au nom d'une certaine vision de la liberté, pourraient s'avérer le chemin le plus direct vers de sévères désillusions et un sacrifice de libertés à terme encore plus important, à la différence d'une gestion plus raisonnée des biens communs.

Alors, en finir avec la croissance ? L'idée n'est plus taboue. « L'économie de la décroissance » est d'ailleurs devenue un **thème de recherche émergent** (<https://theconversation.com/leconomie-de-la-decroissance-theme-de-recherche-emergent-124027>). De plus en plus d'ouvrages traitent ce sujet, des plus résolus aux versions plus modérées. Avec des propositions telles que l'adossement de la création monétaire à la biocapacité de la planète. Voir aussi « Prospérité sans croissance » de Tim Jackson.

Mais au cas où un scénario de décroissance « pure et dure » proposerait une trajectoire très concrète permettant :

- o D'inciter nombre de pays à rejoindre le mouvement, au premier rang desquels les Etats-Unis et la Chine... (à l'origine d'environ 40% des émissions mondiales de CO²) ;
- o Ou à un pays quel qu'il soit de se mettre en retrait de la compétition économique mondiale sans risquer de diminuer substantiellement son niveau de richesses et les tensions sociales afférentes...

...alors ce scénario gagnerait à être connu.

Dans Géopolitique d'une planète dérégulée (<http://www.seuil.com/ouvrage/geopolitique-d-une-planete-dereglee-jean-michel-valantin/9782021370041>) (2017), Jean-Michel Valantin n'exclut pas l'hypothèse d'une « *alliance stratégique mondiale* ». Cependant le chercheur en études stratégiques et sociologie de la défense rappelle que **l'état actuel des relations internationales reste plutôt celui d'une compétition pour la captation de ressources**, notamment pour anticiper les contraintes à venir et tirer profit des rares opportunités nouvelles telles que l'exploitation de l'Arctique.

L'absence persistante de conciliation entre développement humain et soutenabilité environnementale est difficile à admettre. Elle n'est peut-être pas une fatalité. Quoi qu'il en soit, cette apparente double impasse ne doit pas occulter l'intérêt des différentes politiques déjà mises en œuvre, utiles à tous les niveaux même si pour les plus « macro », l'écart entre les objectifs et les résultats est souvent flagrant.



LES PLANS ET LES STRATÉGIES AUX ÉCHELLES INTERNATIONALE ET NATIONALE : NÉCESSAIRES, COMPLEXES, DIFFICILES À RÉALISER PLEINEMENT.

L'échelle internationale est bien entendu indispensable, ne serait-ce que sur le climat. Hélas selon une étude (<http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2018/10/Aligning-national-and-international-climate-targets-1.pdf>) portée par divers centres de recherche sur le climat, seule une petite minorité de pays avait engagé en 2018 des actions cohérentes avec le respect de l'accord de Paris de 2015. **25 COP, 25 échecs, dans un contexte de développement régulier des accords de commerce internationaux. Il faut pourtant persévérer.** Le Fonds Monétaire International lui-même plaide en faveur d'une **taxe carbone universelle** (<https://www.washingtonpost.com/climate-environment/2019/10/10/world-needs-massive-carbon-tax-just-years-limit-climate-change-imf-says/>).

Rappelons l'existence des Objectifs de Développement Durable (<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>) de l'ONU qui ont le grand mérite de mettre en commun des objectifs et des indicateurs et d'engager les pays dans un mécanisme de remontée d'informations, consolidées par les agences onusiennes. Peut-être faudra-t-il reconsidérer certaines ambitions telles que la cible 8.4 : « *Cible 8.4 : Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement (...)* ».

Au niveau européen, selon le rapport « *L'environnement en Europe – État et perspectives 2020* » (<https://www.eea.europa.eu/soer-2020/>) de l'Agence européenne pour l'environnement <https://www.eea.europa.eu/soer-2020/> : « **les perspectives pour l'environnement au cours de la prochaine décennie ne sont pas positives.** (...) *l'Europe ne concrétisera pas sa vision durable consistant à "bien vivre, dans les limites de notre planète" en continuant de promouvoir la croissance économique et en s'efforçant de gérer les impacts environnementaux et sociaux.* »

Si le rapport indique que « *l'Europe a déjà accompli des progrès importants au cours des deux dernières décennies* », (...) il « **lance un appel aux pays européens (...)** pour qu'ils consacrent la prochaine décennie à radicalement amplifier et accélérer la mise en œuvre des actions visant à remettre l'Europe sur la voie de la réalisation de ses buts et objectifs environnementaux à moyen et long terme afin d'éviter un changement et des dommages irréversibles. »

A l'échelle nationale, le Haut Conseil pour le Climat dans son Rapport annuel, juin 2019 (https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2019/09/hcc_rapport_annuel_2019_v2.pdf) rappelle que « **la France conserve des émissions par habitant inférieures à la moyenne européenne** », mais que **son empreinte carbone « n'est pas maîtrisée en raison de la croissance de nos émissions importées »**. Il constate qu'« *en dépit d'un cadre institutionnel structuré, les objectifs fixés ne sont pas atteints.* »



Extraits de la contribution du think-tank The Shift Project (<https://theshiftproject.org/article/snbc-reponse-shift-consultation/>) à la consultation sur le projet de décret relatif à la Stratégie nationale bas-carbone et aux budgets carbone (SNBC) qui s'est déroulée du 20 janvier au 19 février 2020 :

« *Dans les hypothèses de la SNBC, les efforts de sobriété et d'efficacité énergétique sont suffisants pour contrebalancer la croissance dans la consommation d'énergie résultant de celle du PIB. Cela correspond à une hypothèse de découplage entre la croissance et la consommation d'énergie.* »

« *De manière très positive et encourageante, les questions du périmètre de comptage du carbone, et celle de l'empreinte carbone des Français, sont soulevées et donnent lieu à des orientations stratégiques. Il est salutaire que cette question soit traitée, mais elle ne l'est que de manière incomplète pour l'instant.* (...) »

Il apparaît par exemple que **les orientations proposées, parce qu'elles restent largement suggestives en ce qu'elles ne donnent lieu à aucun objectif chiffré, ni étude d'impact, risquent en l'état de ne pas être déclinées de manière plus opérationnelle.** (...) »

Les orientations proposées sont intéressantes et potentiellement puissantes, mais incomplètes à nos yeux : la SNBC propose des objectifs de changement de comportement du consommateur, au lieu de viser la compréhension des enjeux par l'individu pour lui permettre de trouver sa place dans la transition énergétique. (...)

La stratégie long-terme relative à l'évolution du système électrique est pratiquement inexistante dans la SNBC. (...) Enfin, les technologies de captation et stockage de carbone (CSC) sont décrites comme nécessaires pour atteindre la neutralité carbone dans le secteur de l'industrie, donc décrites comme à développer sans regret. Pour autant, aucune stratégie concrète n'est proposée à leur sujet. »

Nul besoin d'expertise pour constater que chaque domaine est un univers de complexités, d'interdépendances, de « verrouillages socio-techniques » (comme indiqué dans divers ouvrages sur ce sujet) que les échelles « macro » peinent à traiter.

A L'ÉCHELLE TERRITORIALE, LES COLLECTIVITÉS AGISSENT VIA L'ENSEMBLE DE LEURS COMPÉTENCES ET EN PARTICULIER DES OUTILS SPÉCIFIQUES

- o les **Régions en particulier via leurs schémas** notamment les SRADET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), le programme régional pour l'efficacité énergétique, le schéma régional biomasse, stratégie régionale biodiversité... ;
- o les **communes et intercommunalités notamment via les Plans climat air énergie territorial** (obligatoire si plus de 20 000 habitants), les plans d'urbanisme et l'ensemble de leurs politiques de proximité (notamment transports, énergie, déchets, logement) ;
- o les **départements dans une moindre mesure** (eau, déchets, espaces naturels sensibles, appui en ingénierie...).

Les démarches contractuelles associant Etat, collectivités et autres acteurs locaux se développent, tels les Contrats de Transition Ecologique, associant financement public et privé, favorisant l'articulation de stratégies nationales et d'enjeux locaux. **Des coopérations à l'échelle de « bassins de vie » aboutissent à de beaux résultats**, comme **Biovallée** (<http://biovallee.fr/>), à l'origine démarche de réhabilitation de la rivière Drome, ayant permis en 20 ans, à un cours d'eau très dégradé de redevenir une rivière naturelle, libre et propre.

Les initiatives sont innombrables, à tous les niveaux. La (quasi-)totalité des acteurs territoriaux se sont saisis du sujet, certains de longue date. Les exemples cités comme les plus remarquables sont cependant toujours un peu les mêmes : Ungersheim, Loos-en-Gohelle, Grande-Synthe, Langouët, Mouans-Sartoux... belles réalisations, grand mérite, mais à petite échelle.

Nombre d'initiatives passent « sous les radars », et **la poursuite de l'amplification des politiques environnementales au sein des territoires aboutirait sans aucun doute à des transformations considérables. Notamment en termes de capacité d'adaptation, enjeu majeur évoqué plus loin.**

Mais même dans cette hypothèse, les collectivités ne se suffiraient pas à elles-mêmes : non seulement parce que dans des domaines clés (énergie, agriculture, transports, ...), nombre de décisions essentielles se jouent à l'échelle nationale et/ou européenne, mais aussi parce leurs marges de manœuvre en termes de moyens financiers sont limitées.

DÉJÀ IDENTIFIÉE PARMIS LES DOMAINES PRIORITAIRES À TRANSFORMER RADICALEMENT, L'AGRICULTURE A ÉTÉ MISE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS PAR LA CRISE SANITAIRE DE 2020. LA RÉVOLUTION ATTENDUE COMMENCERA-T-ELLE DANS LES CHAMPS ?

Bien avant le retour de la sécurité alimentaire dans l'actualité, la situation en France avait de quoi alerter :

- o une production stagnante et un excédent commercial (le troisième derrière l'aéronautique et les parfums-cosmétiques) exclusivement porté par le secteur viti-vinicole ;
- o **les importations couvrent une part de plus en plus importante de l'alimentation des Français**, près d'un fruit et légume sur deux consommés en France est aujourd'hui importé (Rapport d'information de M. Laurent Duplomb, sénateur de Haute-Loire (<http://www.senat.fr/rap/r18-528/r18-528-syn.pdf>) - 2019), alors que « leur respect des normes de production exigées en France n'est pas assuré » ;
- o **un recul régulier des effectifs** (1,8% de la population active française en 2018), un âge moyen des exploitants élevé (49 ans en 2017), des difficultés de transmission (rapport (<https://www.msa.fr/fy/documents/98830/80519330/Info+Stat+MSA++Chiffres+chefs+d%27exploitation+2017+et+revenus+2016>) de la Mutuelle Sociale Agricole) ;
- o de fortes disparités de revenus parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole : près de 20% ont subi un revenu déficitaire et 20% un revenu annuel inférieur à 4315 euros
- o **une activité à la croisée d'injonctions contradictoires**, illustrées par exemple par le rapport de Solidarités paysans sur le mal-être des agriculteurs (<https://wikiagri.fr/articles/le-rapport-de-solidarite-paysans-sur-le-mal-etre-des-agriculteurs/9376>) ou ce témoignage « accusé agriculteur, présentez-vous à la barre (<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/accuse-agriculteur-presentez-vous-a-la-barre-20190819>) ».



Inutile de rappeler que l'agriculture est au cœur des questions environnementales : climat (10 à 25% des GES à l'échelle mondiale selon les sources et le périmètre retenu, tout en présentant un potentiel de stockage du carbone), biodiversité, cycles du phosphore et de l'azote... et la sécurité alimentaire mondiale sera fortement impactée par les effets du changement climatique. Ne serait-ce que les tensions sur l'eau, alors que l'agriculture représente environ 70% des prélèvements d'eau de surface et souterraines à l'échelle mondiale (Groupe d'experts sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 2015).

Dans ce domaine comme beaucoup d'autres, la volonté de changement ne manque pas. Développer les circuits-courts, l'agro-écologie, réduire la dépendance aux importations... sont des perspectives largement partagées et les démarches en ce sens s'intensifient. **Nombre d'acteurs institutionnels élaborent et mettent en œuvre des plans de plus en plus ambitieux. Dans quelle mesure pourront-ils dépasser les limites constatées jusqu'à présent ?**

« **Le Plan Écophyto**, devenu l'un des maillons essentiels du projet agro-écologique national de l'État depuis 2012 » : « **des objectifs non atteints en dépit d'une décennie d'actions mobilisant des fonds publics importants** », « une gestion administrative et financière si complexe qu'elle peut neutraliser les effets de l'impulsion nationale et, plus récemment, des initiatives régionales. » (« Le bilan des plans Ecophyto (<https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-01/20200204-refere-S2019-2659-bilan-plans-ecophyto.pdf>) » - Cour des Comptes, 2019)

« Une politique visant à faire de la conversion au mode de production biologique l'avant-garde de la transition agro-écologique s'incarne aujourd'hui dans le projet « Ambition bio 2022 » qui a pour objectif principal de faire progresser l'empreinte du bio sur 15 pourcents de la surface agricole utile à l'horizon 2022. Les résultats obtenus jusqu'à présent rendent illusoire l'atteinte de cet objectif. Plus encore que cet échec prévisible, **c'est le cadre économique et financier de la politique d'incitation à passer à l'agriculture biologique qui suscite la perplexité.** (...) Un sursaut de maturité doit donc intervenir (...). » (« La politique de développement de l'agriculture biologique : une évaluation (<http://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-277-notice.html>) » - rapport d'information de Alain Houpert et Yannick Botrel, 2020)

« **La tendance est (...) celle d'une progression continue des surfaces artificialisées au détriment des surfaces naturelles, forestières et agricoles avec des conséquences directes et irréversibles sur la biodiversité et le climat.** » (Assemblée nationale : rapport d'information sur le foncier agricole (<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i1460.pdf>) - Anne-Laurence Petel, Dominique Potier, 2018)

Le propos de cet exposé n'est pas d'asséner que la France serait en dessous de tout. Elle reste un leader agricole mondial et premier producteur européen, alors même que ses pratiques sont parmi les plus encadrées par des normes environnementales. Il n'est pas non plus question d'estimer que nous sommes, dans ce domaine ou d'autres, face à des obstacles insurmontables. Il s'agit simplement de rappeler une évidence : la réussite d'une stratégie, même pertinente, repose non seulement sur la pertinence de ses objectifs, mais aussi sur les conditions et modalités de sa mise en œuvre !

Les appels et propositions visant à engager enfin une vraie « transition » se multiplient et s'accroissent. Cet article n'a pas l'ambition d'en dresser un panorama, encore moins de les évaluer. Il s'agit simplement de **constater que sur des questions se situant à des niveaux maximum en termes d'enjeux pour l'humanité, de complexité, conflictualité..., dans un contexte de crise économique et sociale et de grande incertitude, faire mieux que les Shadoks suppose de mieux traiter trois préalables, trois portes déjà bien ouvertes mais pas encore assez.**

1- LA DÉFINITION DES PRIORITÉS ET L'ADÉQUATION ENTRE OBJECTIFS ET MOYENS

S'agissant de la définition des priorités, nous avons vu que quatre des neuf limites planétaires se situent à des niveaux de risque élevé ou très élevé. Les interactions entre ces grands processus planétaires sont nombreuses : elles imposent d'y travailler de façon conjointe et cohérente, dans une approche dite « systémique ».

Cela signifie qu'**une analyse de risques et la définition en conséquence de nouvelles politiques, stratégies et actions menées par les acteurs publics comme privés, doivent tenir compte conjointement de l'ensemble des limites planétaires concernées, en particulier les plus critiques. Le besoin d'interdisciplinarité apparaît conséquent**, aussi bien en sciences de la nature qu'en sciences humaines (facteurs socio-culturels...). Le tout bien entendu, du niveau international jusqu'au plus local, avec les interactions entre les différents niveaux.

S'agissant du changement climatique, se pose la question de l'articulation entre atténuation et adaptation. La France dispose d'un Plan national d'adaptation (https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.12.20_PNACC2.pdf) qui évoque cette articulation, un Plan assez général dont les actions détaillées ne sont malheureusement pas disponibles. A l'échelle régionale, la feuille de route Néo Terra (<https://www.neo-terra.fr>) de la Nouvelle-Aquitaine est un exemple de tentative d'approche "systémique".

Cependant le rapport « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée (http://www.senat.fr/rap/r18-511/r18-511_mono.html) » (Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, et Jean-Yves Roux, sénateur des Alpes de Haute-Provence – 2019) relève que : **« les politiques d'adaptation souffrent encore d'un déficit persistant de reconnaissance et de légitimité. (...) un enjeu à la fois urgent et majeur, qui va nécessiter une mobilisation soutenue durant plusieurs décennies. (...) Le proche avenir climatique, d'ici à 2050, est pour l'essentiel déjà écrit. (...) Il faut donc se préparer à absorber ce « choc » climatique inévitable. (...) L'adaptation pourrait même devenir un accélérateur des politiques d'atténuation, car une partie des solutions d'adaptation contribue à la réduction des émissions »**

Ce dernier point est important : **adaptation et atténuation peuvent tout à fait aller de pair, mais aussi s'opposer.** A ce titre il est étrange que la Convention citoyenne pour le climat ne semble pas avoir été invitée à traiter les deux aspects de concert, alors que certains commencent à envisager la nécessité d'une adaptation radicale (<https://jembendell.com/>).

Avec des variantes, tous ces rapports parlementaires ou ceux issus d'organismes indépendants relèvent très largement la difficulté de la conduite du changement et le besoin de cohérence :

- o « La question de la mesure et de l'observation »
- o Le réalisme du chemin court – moyen – long terme
- o L'adéquation entre moyens et objectifs
- o La volonté et la capacité des acteurs concernés à s'inscrire dans la démarche, la répartition des rôles (inévitabile question de la « gouvernance »)
- o La prise en compte des contraintes, des freins divers (de marché, réglementaires...), des impacts sur l'ensemble des acteurs (interdépendances intra/intersectorielles), des incertitudes...
- o La pertinence des outils proposés pour lever les obstacles, concilier, compenser, former...
- o ...

Le « Référentiel méthodologique (<https://theshiftproject.org/article/explorer-avenir-planifier-transition-referentiel-rapport-shift/>) pour les études prospectives sur la transition pour les études prospectives sur la transition des systèmes énergétiques et électriques des systèmes énergétiques et électriques » du Shift Project se fonde quant à lui sur des principes qui pourraient être déclinés dans d'autres domaines : bien intégrer les lois de la physique, les interactions critiques, assurer la transparence, accroître la diversité des hypothèses clés et des scénarios explorés en utilisant un vocabulaire commun...

Le Collège des Transitions Sociétales (<http://www.college-transitions-societales.fr/>) propose une grille d'analyse des changements des modes de vie autour de six axes : habitudes et vie quotidienne, valeurs et représentations, objets et systèmes techniques, institutions, organisation sociale et économique, territoire et infrastructures. Les éléments de méthode ne manquent pas...

Nombre de rapports proposent des pistes structurées et concrètes pour avancer, plutôt d'ordre technique ou politique selon leur nature. Mais chacun à leur façon, ils renvoient à ce que le regretté Laurent Mermet soulignait très utilement : les limites du « décréisme » et la nécessité, entre autres, de traiter les causes plutôt que les conséquences, tout comme les tensions entre les différents enjeux de tous ordres et ne rien éluder des efforts à fournir et de leur répartition (« le reflux du distributif »)

- o Agir pour l'environnement aujourd'hui - quelles compétences stratégiques ? (https://www.youtube.com/watch?v=c_y93uXcHjg) 9/12/2017 ;
- o Agir face à l'urgence écologique : un nœud gordien (<https://www.youtube.com/watch?v=2MCxhTcHzLk>) 26/11/2018 ;
- o Démission de Nicolas Hulot : maintenant posons-nous de nouvelles questions (<https://www.youtube.com/watch?v=CHj83M2ZPtA>) 6/9/2018.

Cette question de la répartition des efforts à consentir est évidemment clé, en particulier vis-à-vis des populations les plus vulnérables qui seront bien entendu les premières frappées par les difficultés à venir (voire le sont déjà, surtout dans les parties du monde les plus exposées). **Elle résonne d'autant plus fort dans un contexte où les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire actuelle apparaissent d'ores et déjà énormes** et qu'à ce jour :

- o elles vont encore évoluer et ne peuvent donc être pleinement mesurées
- o la priorité n°1 à court terme est de limiter la casse et donc, à défaut de plan B actionnable à court terme, redémarrer « comme avant »

- o un quasi consensus de principe s'affiche autour de la prise en compte impérative des contraintes environnementales ; sa concrétisation n'apparaît pas acquise, même si de nombreuses pistes sont proposées (entre autres « faire coup double (<https://theconversation.com/la-transition-socio-ecologique-sera-t-elle-la-grande-oubliee-de-la-relance-post-covid-135231>) », « la reconstruction plutôt que la reprise (<https://theconversation.com/penser-lapres-la-reconstruction-plutot-que-la-reprise-137042>) »)



C'est ainsi que le secteur de l'aéronautique, symbole de l'économie carbonnée, sera l'un des plus affectés par la crise et était en 2019 le premier secteur excédentaire dans la balance commerciale française...

C'est ainsi que les appels justifiés à renforcer l'autonomie alimentaire des territoires doivent traiter, en amont les multiples conditions de mise en œuvre et en aval, l'impact sur les entreprises agro-alimentaires, les secteurs économiques connexes et les prix à la consommation. Ces deux derniers mois ont d'ores et déjà apporté quelques éclairages concrets, notamment la dépendance à la main-d'œuvre étrangère et bien sûr aux chaînes logistiques pétro-alimentées.

S'agissant du cadre agricole européen, le rapport d'information « sur une agriculture durable pour l'Union Européenne (http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/du/115b1017_rapport-information) » présenté en 2018 par les députés Alexandre Freschi et André Chassaigne fait un diagnostic sévère de la Politique Agricole Commune : « un système à bout de souffle », « une PAC ne répondant plus aux défis sanitaires et environnementaux », « la politique européenne la plus intégrée en voie de désintégration ? ».

Les deux députés estiment cependant que « la PAC conserve une légitimité et une modernité intacte : répondre au défi alimentaire, sur le plan quantitatif et qualitatif. Elle est une politique européenne stratégique (...) », et proposent une perspective de nouvelle souveraineté alimentaire d'ici 2030, à l'échelle non pas nationale mais européenne. Reste à voir quels seront les leviers de la France pour influencer sur la révision de la PAC qui vient d'être repoussée à 2023, alors que le maintien même de son enveloppe semblait loin d'être acquis dans les dernières négociations du cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'UE.

Au-delà de la crise actuelle dont les conséquences seront durables, les politiques publiques doivent envisager des contraintes de plus en plus fortes qui rendront la nécessité d'adaptation de plus en plus prégnante tout en obérant nos capacités à le faire. Effet ciseau... Leur succès reposera aussi sur la qualité du travail de sensibilisation, d'explication et d'implication autour de ces enjeux.

2 - UNE INFORMATION À LA FOIS ACCESSIBLE, COMPLÈTE, DIVERSE, RIGoureuse ET ÉCLAIRANTE.

En France, derrière une préoccupation environnementale largement partagée, les divergences restent fortes.

La vingtième vague de l'enquête « Représentations sociales du changement climatique (<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/enquete-representations-sociales-changement-climatique-20-vague.pdf>) » réalisée par OpinionWay pour l'ADEME en 2019 montre que la prise de conscience environnementale est réelle : parmi les enjeux les plus importants pour la France, l'environnement arrive en deuxième position (36%) derrière l'emploi (43%) pour l'ensemble des Français, et même en premier chez les élus (58%) devant l'emploi (50%). Parmi huit problèmes environnementaux, le réchauffement climatique (51%) et la dégradation de la faune et de la flore (43%) sont cités comme les deux les plus préoccupants. Les priorités sont claires.

Le baromètre Greenflex-ADEME 2019 (<https://www.greenflex.com/offres/produits-consommation-responsables/marketing-responsable/barometre-consommation-responsable-2019/>) indique même que 57% des Français estiment désormais qu'il faut « complètement revoir notre modèle économique et sortir du mythe de la croissance infinie. » Mais pas besoin de creuser beaucoup pour trouver des limites... à la question de « l'augmentation de l'effet de serre qui entraînerait un réchauffement de l'atmosphère de la Terre » est, pour 38% de l'ensemble des Français et tout de même 25% d'élus, « une hypothèse sur laquelle les scientifiques ne sont pas tous d'accord » (versus « une certitude pour la plupart des scientifiques »). 30% de l'ensemble des Français et 17% d'élus estiment « les scientifiques qui étudient les évolutions du climat exagèrent les risques de changement climatique ».

Parmi les résultats très intéressants de cette enquête, plus troublant encore, à la question : « Si le réchauffement / changement climatique continue, à votre avis, quelles seront les conséquences en France d'ici une cinquantaine d'années ? », 32% de l'ensemble des Français et 52% des élus estiment que « il y aura des modifications de climat mais on s'y adaptera sans trop de mal ».

Une très large majorité de répondants (ensemble comme élus) envisagent tout de même qu'il sera nécessaire de « prendre des mesures importantes dans les décennies à venir pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques ». « Si des changements importants s'avèrent nécessaires dans nos modes de vie », 66% de l'ensemble des Français déclarent être prêts à les accepter à condition « qu'ils soient partagés de façon juste entre tous les membres de notre société », 29% de l'ensemble des Français indiquent ne pas être « prêt à accepter des changements radicaux dans mon mode de vie ».

Les résultats de cette enquête très riche et intéressante ne permettent malheureusement pas de mesurer ce que serait la perception de changements aussi importants que ceux suggérés par le cabinet B&L Evolution dans son étude « Comment s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5°C ? (<http://bl-evolution.com/portfolio/comment-saligner-sur-une-trajectoire-compatible-avec-les-15c/>) - 2018 » et seul l'enjeu climatique, certes majeur, est abordé.

L'abondance d'informations sur les enjeux environnementaux n'est pas synonyme d'exhaustivité ni de facilité de compréhension.

Le baromètre Greenflex-ADEME 2019 indique d'ailleurs que 64% des Français ont l'impression d'avoir de plus en plus de mal à s'informer correctement. D'une façon générale trop peu de contenus dans la masse d'informations accessibles au « grand public », permettent d'appréhender facilement et globalement l'ensemble des enjeux, les actions déjà menées, leurs limites, les nouvelles propositions... aux différentes échelles territoriales.

Un travail significatif a été mené en ce sens par l'organisme de prospective « Millénaire 3 (<https://www.millenaire3.com/ressources/Limites-planetaires>) » de la métropole du Grand Lyon, avec une synthèse sous forme d'infographies.

Les démarches participatives sont des occasions privilégiées de rassembler des informations et les formater en vue d'une consultation par le grand public. Même dans ces cas, un saut qualitatif et quantitatif reste à fournir en termes de supports de synthèse (à plusieurs niveaux), et de valorisation des contributions associatives et citoyennes les plus structurées.

Si des révolutions doivent être menées sur les questions environnementales, peut-être faudrait-il commencer par celle de l'information. Ce

chantier ne serait ni le plus complexe ni le plus coûteux à mettre en œuvre.

L'ensemble des organisations publiques comme privées devraient être mobilisées, mais en particulier, **quel rôle pour les associations d'éducation populaire, d'éducation à l'environnement ?** Réseau Ecole et Nature, Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable, Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement... **autant d'acteurs déjà outillés, expérimentés, parfois voire souvent en manque de moyens.**

Quel renforcement de la formation des bénévoles, notamment via le Fonds pour le Développement de la Vie Associative ? Quel appui à l'essaimage d'initiatives telles que :

- Les Ambassadeurs du Développement Durable (<http://www.cerdd.org/Les-services-du-Cerdd/Les-Ambassadeurs-du-Developpement-Durable/Decouvrez-le-service-Ambassadeurs-DD>) (abstraction faite de l'oxymore) ;
- Fresque pour le Climat (<https://fresqueduclimat.org/>) ;
- Conversations Carbone (<https://carboneetsens.fr>) ... ?

A nouveau dans le champ de l'agriculture, quelle mise en débat de propositions telles que celles de :

- Afterres 2050 (<https://afterres2050.solagro.org/a-propos/>) ;
- et des Greniers d'Abondance (<https://resiliencealimentaire.org/>)

qui mériteraient d'être présentées et croisées avec les réflexions présentées sur la plate-forme de débat public autour de la politique agricole (<https://impactons.debatpublic.fr>) . Idem avec l'initiative citoyenne secheresses.fr (<http://secheresses.fr>) , bien plus concrète et claire que les principales sources officielles sur ce sujet critique.

Quelle évaluation et communication des risques, quelle place pour les approches telles que sosmaires.org (<https://sosmaires.org>) ? Comme le souligne ce collectif, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde gagneraient à être mieux connus.

Enfin pour l'anecdote, quelle part de la population connaît le phénomène d'entropie ?



Get your own valid XHTML YouTube embed code (https://www.tools4noobs.com/online_tools/youtube_xhtml/)

3 - L'INDISPENSABLE PARTICIPATION CITOYENNE

Les initiatives citoyennes en matière de transition écologique se sont multipliées ces dernières années, en particulier et très logiquement à l'échelle locale. Qu'elles soient spontanées et informelles, dans un cadre associatif, accompagnées par des institutions ou initiées par elles, ces démarches prennent des formes très diverses.

La Convention Citoyenne pour le Climat a confirmé, si besoin était, la capacité d'un groupe de citoyens à se saisir de sujets complexes. Ce panel a eu quelques mois pour répondre à une question sur laquelle ont buté l'ensemble des gouvernements, administrations et experts de tous pays depuis que le changement climatique est un sujet politique. L'accueil populaire et les suites politiques qui seront données à ses propositions à venir seront des enseignements intéressants.

Il serait aussi utile d'obtenir **un retour d'expérience de ses membres avant une éventuelle déclinaison de la méthode**, membres qui ont bénéficié de moyens importants, peut-être sans précédent en France, en termes d'expertises mobilisées et de prise en charge personnelle. Notons aussi que dans un panel représentatif de 150 personnes, certes tout le monde mange mais l'agriculture n'est directement représentée que par une à deux personnes...

Plus important encore serait de **multiplier les possibilités de participation au niveau local, idéalement dans une logique de concertation permanente**, sur des sujets qui ne vont cesser d'évoluer. Ce d'autant plus que l'échelle locale est favorable aux expérimentations. Avec l'élection d'une liste citoyenne en 2014, l'expérience de Saillans dans la Drôme fait figure de modèle et a abouti à des résultats remarquables. Elle a aussi montré les difficultés de l'exercice, en termes de mobilisation sur des chantiers de longue haleine (révision d'un Plan Local d'Urbanisme).

En 2016 le Conseil National des Villes recommandait de généraliser les fonds de participation des habitants (<https://www.lagazettedescommunes.com/455042/les-fonds-de-participation-des-habitants-devraient-etre-generalises-estime-le-cnv/>) (FPH), créés à la fin des années 1990 pour apporter un soutien financier rapide à des micro-projets non programmés, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Diverses propositions visaient à améliorer leur fonctionnement afin de mieux servir l'objectif de renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

En 2017, la Région Hauts-de-France a transformé ses ex-FPH en **Projets d'Initiative Citoyenne** (<https://www.hautsdefrance.fr/quartiers-initiatives-citoyennes/?cn-reloaded=1>) . Les projets doivent s'inscrire dans une dizaine de thématiques dont transition écologique, circuits courts, innovation sociale, insertion par l'économie...

Articulant Région, villes-intercommunalités, associations gestionnaires et citoyens, **ce type de dispositif pourrait être un support très favorable à la massification de la transition citoyenne, en particulier dans les territoires les moins favorisés.** Notamment pour des projets d'agriculture urbaine, lutte contre la précarité alimentaire, pratiques de consommation économe... sans nécessiter une ingénierie trop complexe et en appui sur les démarches d'éducation populaire évoquées plus haut. Les moyens financiers requis seraient à mettre en regard des bénéfices attendus en termes de cohésion sociale.

Nous sommes entrés dans une période confuse, faite de controverses sur l'appréciation des risques et la manière de les aborder, en manque de repères, propice aux nouveaux prophètes, développement des peurs (et des business qui vont avec), des gages de bonne conduite lavant plus vert que vert... dans un contexte de défiance marquée vis-à-vis des institutions. La ligne de crête risque d'être assez étroite entre alerter

pleinement sur les menaces sans désespérer les populations, ouvrir des perspectives attractives en évitant les faux espoirs sources de désillusions cuisantes et conflictuelles.

Alors que les mesures d'hygiènes sont d'actualité, **seule une grande hygiène du débat public permettra de créer les conditions des « confrontations fructueuses » chères à Laurent Mermet**. Il y aura des choix difficiles à faire et des intérêts puissants s'y opposeront très probablement, malgré le quasi-consensus apparent et de circonstance dans l'hexagone sur une « relance verte ».

Recourons avec précaution aux inventaires qui fleurissent et invitent à distinguer les activités utiles et les activités indésirables, car derrière ces dernières, il y a des gens. Ces exercices de tri pensent évidemment à faciliter les transitions et peuvent contribuer à identifier des secteurs amenés à se réinventer voire gérer un déclin. Mais en schématisant un peu, une certaine asymétrie voire des tensions pourraient apparaître entre, d'une part des populations relativement préservées « éco-engagées » et d'autre part des populations fortement impactées par la crise actuelle, qui seraient de surcroît invitées à changer de métier.

Refusons absolument une écologie d'inquisition, qui distinguerait sans nuance les « protecteurs » et les « destructeurs », les gentils et les méchants. La transition est un exercice de tempérance à tous points de vue.


« Un autre monde est possible », c'est certain. La mise en perspective historique proposée par Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz dans *'l'Événement Anthropocène* (Le Seuil, 2013) rappelle utilement le poids déterminant d'intérêts économiques sur des choix de société majeurs, aménagement des territoires, codes culturels... **L'ouvrage souligne aussi que « le moment contemporain n'est pas celui d'une prise de conscience, ni celui d'un sursaut moral conduisant vers une humanité meilleure et une bonne planète faite de géogestion durable ou de réconciliation avec Gaïa.** (...) L'un des aspects déterminants de l'Anthropocène fut la capacité à rendre politiquement inoffensives les dégradations et les critiques ... (...) ». Les auteurs concluent sur une invitation à « reprendre politiquement la main sur des institutions, des oligarchies, des systèmes symboliques et matériels puissants qui nous ont fait basculer dans l'Anthropocène ».


En démocratie, cela consiste à **construire des programmes susceptibles de remporter une adhésion majoritaire, applicables en situation de responsabilité. Prendre en compte autant que possible la réalité et la hiérarchie des risques, refonder la notion de biens communs, agir en conséquence « dans un esprit de justice sociale » (cf. mandat de la Convention Citoyenne Climat) seront une vraie gageure. Souhaitons bon courage à celles et ceux qui s'y emploieront.**

Outre les personnes déjà citées, remerciements à Arthur Keller (<http://adrastia.org/qui-sommes-nous/conseil-administration/arthur-keller/>) et Vincent Mignerot (<https://vincent-mignerot.fr/>) pour leurs réflexions de grande qualité et nourrissantes sur ces sujets ainsi qu'à Julien Lecaille pour son travail infatigable de partage sur les pages de plusieurs groupes d'un réseau social bien connu.

Merci à mes collègues qui ont tapissé les toilettes du bureau de diverses planches dessinées, dont les Shadoks, à voir ou à revoir : Les Shadoks - Edition intégrale (<https://boutique.ina.fr/dvd/PDTINA001474>), 29,90 €. Saisons 1 à 4 (11 heures 30 de programmes), en vente sur le site de l'INA (Institut national de l'audiovisuel).

 Julien Weyer

 aucun commentaire (<http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?post/2020/04/13/Limites-plan%C3%A9taires-et-risques-syst%C3%A9miques-%3Afaire-mieux-que-les-Shadoks#post-comments>)

 aucun rétrolien (<http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?post/2020/04/13/Limites-plan%C3%A9taires-et-risques-syst%C3%A9miques-%3Afaire-mieux-que-les-Shadoks#pings>)

LA DISCUSSION CONTINUE AILLEURS

URL de rétrolien : <http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?trackback/63>



RECHERCHE

S'ABONNER

- Fil des billets (<http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?feed/atom>)
- Fil des commentaires (<http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?feed/atom/comments>)

CONTACT

[Envoyer un mail \(http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?contact\)](http://etmoietmoietmoi.xyz/index.php?contact)



Propulsé par [Dotclear \(https://dotclear.org/\)](https://dotclear.org/)